

Enseignement supérieur & Recherche

Parmi les bacheliers 2008 qui ont poursuivi des études supérieures en France métropolitaine, 68% sont encore dans l'enseignement supérieur la quatrième année après le baccalauréat, dont 30% avec déjà un diplôme du supérieur. 32% ne sont plus dans l'enseignement supérieur, dont 14% en sont sortis sans diplôme. Au total, près de la moitié des bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur avaient déjà obtenu un diplôme du supérieur au bout de trois ans. 35% des inscrits en première année de licence en 2008 ont obtenu une licence au bout de trois ans et 28% sont en master. Dans les filières courtes, 7 étudiants d'IUT sur 10 obtiennent leur diplôme au bout de deux ans, et 6 étudiants de STS sur 10. La quatrième année, plus de 7 étudiants de CPGE sur 10 sont inscrits dans une école de niveau bac + 5, les élèves des classes littéraires se tournant davantage vers l'université. La part des poursuites dans des écoles post-bac et des formations paramédicales est en forte hausse depuis dix ans.

Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la quatrième année ?

Le ministère en charge de l'enseignement supérieur a constitué en 2008 un panel de 12 000 bacheliers de l'année ayant obtenu leur baccalauréat en France métropolitaine, et les interroge chaque année sur leur situation vis-à-vis de leurs études, quelle que soit la voie dans laquelle ils se sont engagés. En 2008-2009, 37% des bacheliers de 2008 ayant poursuivi des études supérieures s'étaient inscrits en premier cycle universitaire, dont 7% en premier cycle d'études médicales (PCEM). 27% s'étaient inscrits en section de techniciens supérieurs (STS) et 11% en institut universitaire de technologie (IUT). 9% avaient rejoint une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). 16% s'étaient inscrits dans d'autres formations, dont 6% dans des cycles préparatoires aux concours. L'étude qui suit décrit les trajectoires de cette cohorte de bacheliers. À la rentrée 2011, au bout de trois ans, 48 étudiants sur 100 ont obtenu un diplôme.

14 ont obtenu une licence générale, 4 une licence professionnelle, 7 un DUT, et 18 un BTS (*tableau 1*). Parmi ces diplômés, 30 poursuivent des études. 38 n'ont pas obtenu de diplôme mais sont toujours en formation. 32 sont sortis de formation, dont 14 sans diplôme de l'enseignement supérieur. Les sorties sans diplôme concernent en premier lieu les bacheliers professionnels – près de la moitié d'entre eux sont dans ce cas –, et 1 bachelier technologique sur 5.

35% des inscrits en L1 en 2008 ont obtenu une licence au bout de trois ans, et 16% sont sortis de l'enseignement supérieur sans aucun diplôme

Au bout de trois ans, 35% des étudiants initialement inscrits en L1 ont obtenu une licence. Les quatre cinquièmes des étudiants entrés en L1 en septembre 2008

TABLEAU 1 - Situation la quatrième année des bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur en 2008 (%)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2011	Sortis de l'enseignement supérieur au 31/10/2011	Ensemble
Diplômés	Licence générale	13	14
	Licence professionnelle	1	4
	BTS	7	18
	DUT	5	7
	Autre diplôme de niveau bac + 2/+ 3	4	5
	Ensemble	30	48
Non diplômés	38	52	
Ensemble	68	32	100

Champ : bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur en 2008, hors formations à l'étranger.
Source : MENESR DGRI/DGESIP SCSESR SIES - panel de bacheliers 2008.

TABLEAU 2 - Situation la quatrième année des bacheliers inscrits en licence après le baccalauréat (%)

	Ensemble	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Ensemble panel 1995
		Ensemble	Avec mention	Sans mention		
Ont obtenu une licence	35	39	58	25	10	38
Sont inscrits en master	28	32	49	22	6	32
Sont inscrits dans d'autres formations	5	5	6	1	3	4
Ont arrêté leurs études	2	2	3	2	1	2
N'ont pas obtenu leur licence	65	61	42	75	90	62
Sont toujours en formation	47	48	36	58	46	44
En L3	18	19	15	22	12	18
En L1 ou L2	7	7	4	9	8	6
En STS	6	5	2	7	10	4
Autres	16	17	15	20	16	16
Ont arrêté leurs études	18	13	6	17	44	18
Dont ont obtenu un diplôme bac + 2	2	2	2	1	5	4

Remarque : l'effectif de bacheliers professionnels répondants la quatrième année n'est pas significatif. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

Sources : MENESR DGRI/DGESIP SCSESR SIES - panel de bacheliers 2008 et panel 1995 (élèves entrés en sixième en 1995).

sont toujours inscrits dans une formation en début de quatrième année, mais seuls 28 % sont en master (tableau 2). Les autres sont toujours en licence, essentiellement en L3. Une minorité est encore inscrite en L1 ou L2, quelques-uns ont bifurqué vers une STS (6 %). Le cinquième restant est sorti de formation, très marginalement avec un diplôme. La quatrième année, ce sont au total 16 % des entrants en licence qui sont sortis sans aucun diplôme de l'enseignement supérieur.

Les parcours non linéaires, c'est-à-dire qui ne conduisent pas directement de L1 en master 1, sont très variés, avec redoublements, abandons, réorientations, ces deux derniers étant parfois temporaires. En croisant ces dimensions, on peut mettre en évidence quatre types de parcours (graphique 1).

Le premier groupe, soit un tiers des entrants en L1 en 2008, est composé d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois ans, puis poursuivi leurs études. Il se caractérise par une forte proportion d'étudiants bien dotés scolairement (bacheliers généraux avec mention), fréquemment issus de milieux sociaux favorisés, et qui avaient en entrant en licence un projet d'études longues. Une proportion relativement faible d'étudiants de ce groupe a déclaré avoir rencontré des difficultés la première année.

Le deuxième groupe se caractérise par un parcours retardé en licence : il s'agit d'étudiants toujours inscrits en licence générale la quatrième année, sans avoir obtenu le diplôme. Ils représentent 24 % des entrants en L1 en 2008. Ce groupe se différencie du précédent par la trajectoire scolaire : s'il comprend aussi de nombreux bacheliers généraux, ils

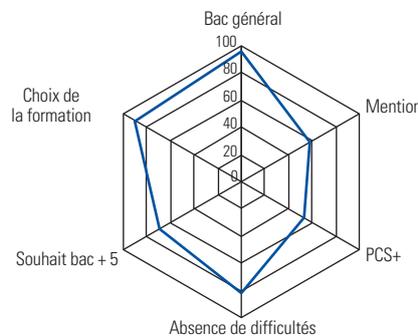
sont moins souvent titulaires d'une mention, et plus nombreux à avoir eu leur baccalauréat avec retard. S'ils n'ont pas obtenu la licence, c'est parce qu'ils ont redoublé, cas très largement majoritaire, ou plus rarement ont interrompu puis repris leurs études, ou ont fait une année ailleurs qu'en licence. Pourtant, ce groupe est composé dans sa très grande majorité d'étudiants déclarant avoir obtenu

à leur entrée dans le supérieur la formation qu'ils souhaitent.

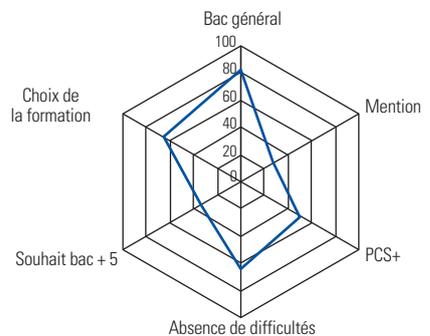
Les étudiants en parcours retardé peuvent encore poursuivre des études et obtenir une licence : lors du précédent panel de bacheliers (pour la plupart ayant passé le bac entre 2002 et 2006), le taux de réussite à la licence était de 38 % en trois ans, et de 53 % en quatre ans.

GRAPHIQUE 1 - Caractéristiques des étudiants entrés en L1 en 2008 selon le type de parcours

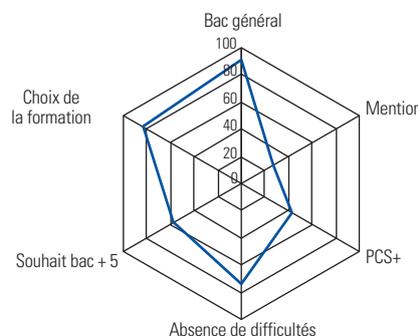
Parcours direct



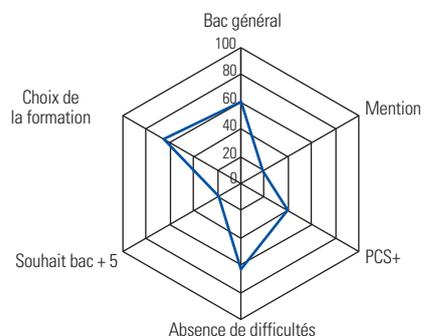
Réorientations



Parcours en L retardé



Sorties



Lecture :

Mention : obtention d'une mention au bac.

Absence de difficultés : indice synthétisant l'absence de difficultés rencontrées la première année (maximum théorique = 100).

Souhait bac + 5 : part d'étudiants déclarant la première année vouloir obtenir un diplôme de niveau bac + 5 (%).

Choix de la formation : part d'inscrits dans la formation qu'ils voulaient (indépendamment de l'établissement).

PCS+ : part d'étudiants dont le parent responsable est chef d'entreprise, cadre, profession intellectuelle supérieure, ou enseignant.

Source : MENESR DGRI/DGESIP SCSESR SIES - panel de bacheliers 2008.

TABLEAU 3 - Situation des inscrits en IUT en 2008 la quatrième année après le baccalauréat (%)

	Ensemble	Bac général	Bac technologique	Ensemble panel 1995
Ont obtenu leur DUT	81	83	77	83
Dont en 2 ans	69	74	60	72
Ont obtenu un diplôme de niveau bac +3	32	36	24	33
Poursuivent leurs études	54	59	44	53
Dans une école de niveau bac + 5	18	20	16	13
En master	13	16	6	17
En licence générale	9	10	5	6
En licence professionnelle	7	6	11	9
Autres	7	7	6	8
Ont arrêté leurs études	27	24	33	30
N'ont pas obtenu leur DUT	19	17	23	17
Sont toujours en formation	12	13	10	10
Ont arrêté leurs études	7	4	13	7

Remarque : l'effectif de bacheliers professionnels répondants la quatrième année n'est pas significatif. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les types de bac.

Sources : MENESR DGRI/DGESIP SCSES SIES - panel de bacheliers 2008 et panel 1995 (élèves entrés en sixième en 1995).

Le troisième groupe est celui des réorientations durables. Les étudiants qui en font partie, soit 23 % des entrants en L1 en 2008, sont des étudiants qui sont inscrits la quatrième année ailleurs qu'en licence générale ou en master (80 % du groupe) et qui ont passé au moins deux ans ailleurs qu'en licence (qu'il s'agisse de réorientation ou de sortie temporaire). On y ajoute ceux qui sont restés en licence pendant trois ans mais qui ont échoué à l'examen et se sont inscrits ailleurs qu'en licence générale la quatrième année (16 % du groupe), ainsi que ceux qui sont retournés en licence après avoir été inscrits pendant deux ans dans une autre formation (4 % du groupe).

Dans ce groupe, le parcours le plus fréquent est celui d'une réorientation dès la deuxième année (45 % du groupe). Mais 23 % ont passé un an de plus en licence avant de se réorienter la troisième année. 20 % des étudiants de ce groupe ont obtenu un diplôme de niveau bac +2 (essentiellement des BTS).

Ce groupe présente un profil proche de celui des « retardataires » : même proportion de bacheliers avec mention et en retard au bac, avec toutefois un peu moins de bacheliers généraux. En revanche, il s'en différencie sur la proportion d'étudiants déclarant être dans la formation de leur choix, nettement moins élevée, et sur les souhaits de poursuite d'études, beaucoup moins fréquemment à bac +5. Surtout, 40 % des étudiants déclaraient des difficultés en première année.

Enfin, 20 % des étudiants en L1 en 2008 ne sont plus inscrits dans une formation la quatrième année après le bac. Seuls 2 sur 10 ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce groupe est celui qui se différencie le plus des autres, surtout par un profil scolaire plus fragile : plus forte proportion de bacheliers professionnels et technologiques, davantage de bacheliers en retard au bac, moins de mentions obtenues. Les milieux sociaux sont également moins favo-

risés : la personne de référence du ménage est moins souvent cadre supérieur, de profession intellectuelle supérieure ou enseignant que dans les autres groupes. Les ambitions académiques exprimées la première année y ciblent davantage le bac +2 ou bac +3 (58 % des souhaits).

81 % des inscrits en IUT obtiennent leur diplôme au bout de deux ou trois ans

69 % des inscrits en première année de DUT ont obtenu leur diplôme en deux ans et 12 % en trois ans, soit 81 % de diplômés au total (tableau 3). La réussite au DUT baisse très légèrement depuis le dernier panel. En revanche, le taux de poursuite après l'obtention du diplôme en deux ans est très élevé et en augmentation depuis le dernier panel, passant de 81 à 85 %.

Près des trois quarts des bacheliers généraux ont obtenu le DUT en deux ans, contre 60 % des bacheliers technologiques. Mais ceux-ci rattrapent pour moitié cet écart l'année suivante, puisqu'en fin de troisième année ils sont 77 % à l'avoir obtenu, pour 83 % des bacheliers généraux.

Après avoir obtenu un diplôme en deux ans, un quart des étudiants s'inscrit en licence professionnelle et un quart en L3. 20 % s'inscrivent dans une école de niveau bac +5 (contre 13 % lors du précédent panel). Près de la moitié obtient un diplôme de niveau bac +3, dont 20 % une licence professionnelle et 20 % une licence générale.

Au total, la quatrième année après le bac, deux tiers des bacheliers qui s'étaient inscrits en IUT en 2008 sont toujours en formation, en général après avoir obtenu

TABLEAU 4 - Situation des inscrits en STS en 2008 la quatrième année après le baccalauréat (%)

	Ensemble	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Ensemble panel 1995
Ont obtenu leur BTS	69	85	73	50	68
Dont en 2 ans	60	77	63	43	57
Ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3	13	20	15	5	11
Poursuivent leurs études	24	40	26	10	19
À l'université	10	19	10	6	9
Dans une école de niveau bac + 5	5	9	6	1	2
Autres formations	9	12	10	3	8
Ont arrêté leurs études	45	45	47	40	49
N'ont pas obtenu leur BTS	31	15	27	50	32
Sont toujours en formation	8	7	10	6	6
Ont arrêté leurs études	23	8	17	44	26
Total poursuites d'études	32	47	36	16	25

Sources : MENESR DGRI/DGESIP SCSES SIES - panel de bacheliers 2008 et panel 1995 (élèves entrés en sixième en 1995).

leur DUT. Dans ce dernier cas, les poursuites d'études les plus fréquentes se font en école de niveau bac +5 (proportion en nette augmentation), ou en master. 12 % des entrants en IUT en 2008 n'ont pas eu le diplôme, mais sont toujours en formation. Seuls 7 % des entrants ont arrêté leurs études sans avoir obtenu le DUT.

7 inscrits en STS en 2008 sur 10 ont obtenu le diplôme au bout de deux ou trois ans

60 % des inscrits en première année de STS en 2008 ont obtenu le BTS en deux ans, et 9 % en trois ans (tableau 4). Le taux de réussite en deux ans est en légère progression depuis le précédent panel, et stable pour la réussite en deux ou trois ans. La moitié des bacheliers professionnels inscrits en STS a obtenu un BTS en trois ans : c'est moins que les bacheliers technologiques (73 %) et les bacheliers généraux (85 %), mais nettement plus que lorsqu'ils s'inscrivent en licence générale (3 % obtiennent la licence en trois ans).

À la rentrée 2008, un quart des nouveaux bacheliers inscrits en STS suivaient leurs études en alternance. C'était le cas de près de la moitié des bacheliers professionnels mais de seulement 11 % des bacheliers généraux et 16 % des bacheliers technologiques. Pour les bacheliers professionnels et technologiques, l'alternance va de pair avec une réussite plus élevée. 47 % des bacheliers professionnels qui étaient en alternance obtiennent leur BTS en deux ans, contre 38 % de ceux qui ne l'étaient pas. Chez les bacheliers technologiques,

ces taux sont respectivement de 68 % et 63 % (les bacheliers généraux en alternance sont trop peu nombreux dans l'enquête pour que leurs résultats soient significatifs).

Parmi ceux qui obtiennent le diplôme en deux ans, un peu plus de la moitié poursuivent la troisième année (plus souvent des bacheliers généraux). Les poursuites se font majoritairement en licence professionnelle, mais aussi dans des préparations à des diplômes de niveau inférieur à bac +5, en licence, et dans des écoles de niveau bac +5. 41 % d'entre eux obtiennent un diplôme de niveau bac +3 en troisième année. Les diplômés en trois ans poursuivent leurs études presque aussi souvent que les diplômés en deux ans, mais il est trop tôt pour dire s'ils ont obtenu un diplôme supplémentaire.

La quatrième année, un tiers des étudiants sont encore inscrits dans une formation. Cette part est en augmentation par rapport au panel précédent (32 % contre 25 %). 13 % de la cohorte a obtenu un diplôme de niveau bac +3. En termes de niveau d'études post-bac, 6 % ont atteint un niveau bac +4, 13 % un niveau bac +3 et 13 % un niveau inférieur à bac +3.

Si la part des élèves sans BTS au bout de trois ans est stable par rapport au précédent panel, ces élèves poursuivent plus souvent leurs études que par le passé. Certes, 74 % de ces élèves en échec ne sont plus inscrits dans l'enseignement supérieur en début de quatrième année post-bac, mais la proportion était de 81 % dans la cohorte précédente.

23 % des inscrits en STS en 2008 sont sortis sans avoir obtenu de diplôme de l'ensei-

gnement supérieur. Un quart d'entre eux n'étaient déjà plus inscrits en début de deuxième année, les deux tiers en début de troisième année. La plupart restent en STS en redoublant la première ou la deuxième année ; très peu se réorientent. Plus de la moitié des sortants sans diplôme après une STS sont des bacheliers professionnels, qui ne représentaient pourtant en 2008 que 27 % des entrants.

72 % des élèves entrés en classes préparatoires aux grandes écoles en 2008 sont inscrits dans une école de niveau bac +5 en 2011

La quatrième année après le bac, près des trois quarts des élèves entrés en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en 2008 étaient inscrits dans une école de niveau bac +5 (tableau 5), et 1 sur 5 suivait une formation à l'université.

Le parcours de ces étudiants est cependant très différencié selon le type de CPGE.

Dans la voie littéraire, seul un quart des élèves intègre une école préparant à un diplôme de niveau bac +5 à l'issue des deux années de classes préparatoires, et seulement 4 % de plus après trois années. Structurellement faible, la part des élèves inscrits dans ce type d'école est cependant en hausse par rapport au panel précédent (29 % contre 22 %). Cette progression est due à l'élargissement des débouchés pour ces classes grâce à la mise en place des Banques d'épreuves littéraires (BEL).

TABLEAU 5 - Situation la quatrième année des élèves entrés en classes préparatoires aux grandes écoles en 2008 (%)

	Ensemble	Classes scientifiques	Classes économiques et commerciales	Classes littéraires
Inscrits dans une école préparant à un diplôme de niveau bac + 5	72	80	81	29
Dont en année de niveau bac + 4	46	44	66	18
Dont en année de niveau bac + 3	25	35	14	10
Dont en année de niveau bac + 1/+ 2	1	1	1	1
Inscrits à l'université	20	13	13	55
En master 1	11	4	7	35
En L3 ou LP	7	7	5	14
En L1 ou L2	2	1	1	6
Autres formations	5	6	2	11
Total inscrits en année de niveau bac + 4	56	49	74	53
Total inscrits en année de niveau bac + 3	34	43	19	26
Total inscrits en année de niveau bac + 1/+ 2	7	5	3	15
Ont arrêté leurs études	3	3	4	6

Source : MENESR DGRI/DGESIP SCSESRI SIES - panel de bacheliers 2008.

TABLEAU 6 - Évolution de la part des formations supérieures suivies la première année après le baccalauréat (%)

	CPGE	Premier cycle universitaire	IUT	STS	Autres formations sup.	dont formations paramédicales et sociales	dont autres écoles	Total études supérieures
Bacheliers 2008	9	37	11	27	16	7	9	100
Bacheliers 1996	9	47	11	25	8	4	4	100

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur (hors étranger).

Sources : MENESR DGRI/DGESIP SCSES SIES - panel de bacheliers 2008 et panel 1989 (élèves entrés en sixième en 1989 et parvenus au baccalauréat pour la plupart entre 1996 et 2000).

Dans les CPGE littéraires, les réorientations sont massives et précoces. En effet, 40 % des élèves des CPGE littéraires se réorientent dès la deuxième année, en majorité pour aller en licence. Aussi, la quatrième année après le baccalauréat, plus de la moitié sont inscrits à l'université, majoritairement en master, donc sans avoir « perdu » d'année d'études.

La quatrième année, comme les élèves de CPGE scientifiques, 8 élèves sur 10 issus des CPGE économiques et sociales sont inscrits dans une école préparant à un diplôme de niveau bac +5. Ceci représente pour ces derniers une progression de 11 points par rapport au précédent panel. Elle est due à la mise en place de la Banque commune d'épreuves, qui en proposant des concours communs permet de multiplier les chances de réussite. Les élèves de CPGE scientifiques redoublent plus souvent pour intégrer une école, sans doute pour optimiser leurs chances d'accéder à celle de leur choix.

Baisse du taux d'inscription en deuxième cycle d'études médicales

Un tiers des jeunes ayant entamé des études de médecine, pharmacie ou odontologie est inscrit en deuxième cycle la quatrième année qui suit leur baccalauréat. Ce taux est en nette baisse (-8 points), en raison du décalage entre l'augmentation considérable du nombre d'inscriptions en première année entre 2002 et 2008 (de 35 500 à 57 000 soit

+60 %), et celle beaucoup plus limitée du *numerus clausus*, qui n'a augmenté que de 9 000 à 11 500, soit moins de 30 %. Les « recalés » encore en études (seuls 5 % les ont abandonnées) sont inscrits en licence (35 %), en formation paramédicale (37 %), ou dans d'autres formations (28 %).

Progression de la part des formations paramédicales et sociales et des écoles post-bac

Les formations autres que celles décrites précédemment (premier cycle universitaire y compris études médicales, CPGE, IUT et STS) ont accueilli 16 % des bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur, alors qu'elles n'en avaient accueilli que 8 % dix ans plus tôt (panel d'élèves entrés en sixième en 1989 et devenus bacheliers de 1996 à 1999 (voir encadré « Sources »). Ce mouvement s'est fait essentiellement au détriment du premier cycle universitaire. La part des formations paramédicales et sociales (y compris préparations aux concours) est passée de 4 % en 1996 à 7 % en 2008, celle des autres formations (écoles de commerce, d'ingénieurs, de journalisme ou communication, écoles artistiques recrutant directement après le baccalauréat...) est passée de 4 % à 9 % (tableau 6).

43 % des étudiants de ces formations sont inscrits la première année dans des formations paramédicales, et parmi eux, plus des deux tiers le sont dans une préparation aux

concours. Les autres formations sont très diverses : écoles de commerce de niveau bac +3 à bac +5, écoles d'ingénieurs, écoles d'art et préparation à ces écoles, écoles préparant au diplôme de comptabilité générale (DCG), IEP... La moitié de leurs étudiants nouveaux bacheliers se sont inscrits dans des formations de niveau bac +5 et 22 % dans des formations de niveau bac +3, sans compter les préparations aux écoles d'art, dont le niveau de diplôme est variable.

Il est difficile de comparer les performances de ce groupe de formations avec celle des étudiants d'autres formations comme la licence générale. D'une part, beaucoup d'étudiants commencent par une préparation à un concours (formations paramédicales et artistiques notamment) : leur parcours dans l'enseignement supérieur peut donc durer au moins quatre années. D'autre part, le niveau de diplôme de ces écoles est hétérogène.

Il est néanmoins possible de calculer des taux de réussite pour les étudiants s'étant inscrits directement après le bac dans des formations de niveau bac +3. Parmi les étudiants entrés directement dans des formations paramédicales de niveau bac +3, 60 % ont obtenu le diplôme en trois ans, contre 35 % des étudiants entrés en L1 en 2008. Parmi ceux entrés dans d'autres formations de ce niveau, 45 % ont obtenu le diplôme en trois ans.

Christophe Jagers

MENESR-DGESIP/DGRI-SCSES-SIES

Pour en savoir plus

- « Les bacheliers 2008 : où en sont-ils à la rentrée 2009 ? », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 11.08, MENESR-SIES, mai 2008.
- « Parcours et réussite en licence et en master à l'université », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 13.02, MENESR-SIES, avril 2013.
- « Réussite et échec en premier cycle », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 13.10, MENESR-SIES, novembre 2013.
- « La réussite des étudiants selon les difficultés financières et la perception d'une allocation d'études », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 14.02, MENESR-DGESIP/DGRI-SCSES-SIES, avril 2014.
- « Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? », *France, portrait social*, Insee, 2013.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes
[depp.documentation@education.gouv.fr/statistiques](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

Sources

Panel de bacheliers 2008

Cette étude s'appuie sur les quatre premières interrogations d'un panel de bacheliers 2008 mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif général de cette enquête est de décrire les choix d'orientation et les parcours de tous les bacheliers, quelles que soient les voies dans lesquelles ils s'engagent. Un échantillon de 12 000 bacheliers 2008, qui étaient scolarisés dans un établissement public ou privé de France métropolitaine en 2007-2008, a été sélectionné dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : série de baccalauréat (à l'exception des séries agricoles), âge, mention au baccalauréat et sexe. L'interrogation a eu lieu chaque année à partir du mois de mars, dans un premier temps par voie postale ou en se connectant à un site Internet ; les non-répondants sont relancés par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global les troisième et quatrième années était d'environ 92 %. Les redressements sont effectués sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

Un nouveau panel de 35 000 élèves entrés en sixième en 2007 a été mis en place par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) ; les premiers parviendront au baccalauréat en 2014 et seront interrogés en 2015 sur leur entrée dans l'enseignement supérieur. Un suivi de l'entrée des jeunes de ce panel dans la vie adulte (vie professionnelle, sociale, familiale, associative...) sera réalisé par l'Insee.

Panels d'entrants en sixième en 1995 et 1989

Le ministère en charge de l'éducation nationale a mis en place en septembre 1995 un panel de 17 830 élèves, qui entraient à cette date en

sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Ces élèves sont parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2006, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle. Le parcours de ces élèves a été observé aussi longtemps que le jeune poursuivait des études supérieures, et au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac+5. La dernière interrogation a été réalisée en 2010-2011.

Le panel 1989 a permis de suivre les 22 000 élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989, et parvenus au baccalauréat pour la plupart entre 1996 et 1999.

Complémentarité des panels par rapport à SISE

Ces panels présentent plusieurs avantages par rapport au recensement des inscriptions par le dispositif SISE :

- ils interrogent l'ensemble des bacheliers et non seulement ceux qui poursuivent des études supérieures. Ceci permet de calculer des taux de poursuite ;
- il s'agit de données individuelles sur tout le champ de l'enseignement supérieur, alors que SISE n'en couvre qu'une partie. Le panel permet donc de suivre tous les bacheliers quel que soit leur parcours ultérieur ;
- fondés sur l'interrogation directe des personnes, les panels donnent des informations sur des dimensions telles que le projet d'études et le projet professionnel, les difficultés financières ou scolaires, la motivation, les raisons de l'abandon... ;
- ils sont souvent la suite de panels commencés dès l'entrée en sixième et permettent dans ce cas de connaître une très grande partie de la scolarité antérieure.

Taux de réussite à la licence en trois ans : définitions

Le taux de réussite de la licence en trois ans affiché ici (34,5 %) est plus élevé que celui de la cohorte SISE 2008, qui est de 27,1 %. Cette cohorte est constituée par les inscrits en première année de licence recensés par le dispositif SISE (voir encadré « Sources » et Note d'Information 13.10, « Réussite et échec en premier cycle »). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart :

- le champ des entrants : la cohorte SISE comprend des non-bacheliers et des bacheliers qui ne sont pas entrés immédiatement en licence après leur baccalauréat. Or ces inscrits réussissent moins bien que les bacheliers de l'année ;
- le champ géographique : la cohorte SISE comprend des étudiants de la France entière, alors que le panel ne comprend que des étudiants de France métropolitaine. Or les étudiants des DOM réussissent moins bien en licence ;
- le panel comprend les étudiants ayant pris une inscription parallèle en CPGE

ou en IUT, alors qu'ils sont exclus des calculs de la cohorte SISE. Ce facteur joue en sens inverse des précédents mais très faiblement ;

- dans le panel, la cohorte d'étudiants en licence est constituée des jeunes déclarant y avoir été inscrits au 31 octobre 2008, alors que la cohorte SISE comprend toutes les inscriptions, y compris celles n'ayant pas débouché sur une présence durable à l'université. Il est possible d'approximer la part des présences durables par le taux de présence aux examens, estimé à 84,2 % en première année de licence.

En cumulant ces quatre facteurs et en les appliquant à la cohorte SISE 2008, le taux de réussite de celle-ci serait de 34,2 %. Ces facteurs expliquent donc la quasi-totalité de l'écart entre les deux sources.